

Direction des Affaires  
Juridiques et Institutionnelles  
Dossier suivi par : Adélaïde Reyes  
Tél. 04 73 40 64 66  
daji@uca.fr

Le Président de l'université Clermont Auvergne  
à  
Madame, Monsieur,  
Membres du conseil d'administration de l'université  
Clermont Auvergne

Clermont-Ferrand, le 1<sup>er</sup> mars 2019

**Objet : Convocation du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne**

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne qui se tiendra le :

**Vendredi 8 mars 2019 à 9h00**  
Amphithéâtre 219 – Maison des Sciences de l'Homme  
4 rue Ledru  
63000 CLERMONT-FERRAND

**Ordre du jour :**

- 1- Approbation du PV du CA du 1<sup>er</sup> février 2019
- 2- Informations générales
- 3- Questions stratégiques
  - 3.1. Compte financier 2018 de l'UCA
  - 3.2. Ecosystème de l'innovation : création de Clermont Auvergne Innovation et reprise des actions de la SATT-GC
- 4- Formation
  - 4.1. Tarification de Diplômes d'Université
- 5- Affaires juridiques et statutaires
  - 5.1. Compte-rendu des actes pris par délégation du conseil d'administration
- 6- Politique d'achats
  - 6.1. Politique de l'UCA en matière de téléphonie mobile
  - 6.2. Délégation du CA au président pour l'approbation du marché de surveillance et gardiennage de l'UCA
  - 6.3. Conditions générales d'achat de l'UCA
- 7- Affaires financières
  - 7.1. Autorisation accordée au président pour signer les marchés relatifs au Learning centre.

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser par courrier ou à remettre en séance par le mandataire.



Le Directeur Général des Services

François PAQUIS

*Par délégué*

Le Président

Mathias BERNARD